# AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP-2-6-82985447

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

**ÉDITION DE LA STATION DE BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ** - COTE-D'OR - SAONE-&-LOIRE - YONNE - NIÈVRE - JURA - DOUBS - HAUTE-SAONE - TERRITOIRE DE BELFORT

**ABONNEMENT ANNUEL :** 60 F.

**SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX**

Z.I. NORD - B.P. 194 - 21206 BEAUNE CEDEX - Tél. (80) 22.19.38

*Régisseur de recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture* - C. C. P. DIJON 3405.12 K

Bulletin n° 12 - 12 mai 1982

Edition "GRANDES CULTURES"



## CÉRÉALES

### BLÉ

En moyenne : stade 7 à 8 (2 noeuds à dernière feuille visible enroulée)
Les parcelles les plus en avance sont au stade 9.10 (limbe de la dernière feuille étalé, gonflement).

*SYNTHESE DES OBSERVATIONS*

JAUNISSEMENT DU FEUILLAGE : Des jaunissements sont observés, plus fréquemment sur certaines variétés (Arminda et aussi Fidel). Ils se localisent sur les feuilles de la base ainsi que sur les feuilles du niveau intermédiaire (feuilles n° 3 - 4) et dans cette dernière situation on note souvent un gradient d'évolution à partir de la pointe de la feuille.

Plusieurs causes peuvent être à l'origine de ces symptômes :

- présence d'oïdium mais essentiellement sur les feuilles de la base,
- conditions météorologiques très sèches, qui ont perturbé l'alimentation des plantes,
- effet du vent du Nord froid, ainsi que des températures basses pendant une certaine période.

Ne pas confondre ces jaunissements avec des taches de Septoriose.

Cette situation devrait s'améliorer à la suite des pluies notées la semaine précédente (avec des niveaux variables) dans pratiquement toute la Circonscription : 25 à 30 mm, excepté le Nord de la Circonscription où l'on a noté seulement de 10 à 20 mm.

PIETIN VERSE : Stagnation de cette maladie.
Les niveaux d'attaques justifiant des traitements sont de l'ordre de 1 parcelle sur 5.

FUSARIOSE DU PIED : Stagnation dans tous les départements.

SEPTORIOSE : Evolution sur feuilles supérieures en COTE D'OR, HAUTE-SAONE. Stabilisation dans les autres départements.

Cette maladie est présente sur feuilles supérieures dans :
- 3 parcelles sur 4 : NIEVRE, SAONE-ET-LOIRE
- 1 parcelle sur 2 : HAUTE-SAONE
- 1 parcelle sur 3 : YONNE, COTE D'OR, JURA.

OIDIUM : En stagnation, toujours localisé sur les feuilles de la base.
Sa présence est parfois signalée sur feuilles supérieures, notamment en COTE-D'OR.

ROUILLE JAUNE : En stagnation. Toujours un seul foyer dans le TONNERROIS (89).

*PRECONISATIONS*

. Parcelles en retard, stade 1-2 noeuds :
Un traitement ne doit être envisagé que si 15 à 20 % de talles sont touchées par le piétin verse : ce seuil est rarement atteint.

Le choix du produit tiendra compte des maladies présentes sur le feuillage, surtout septoriose et oïdium.

P14

. Parcelles ayant dépassé le stade 2 noeuds :

Il est trop tard pour réaliser des traitements contre les maladies du pied.

Si un premier traitement a été fait début montaison, attendre le stade épiaison (30 à 50 % des épis sortis) pour envisager des applications : LE BUT EST DE PROTEGER LES EPIS.

En l'absence de traitement ou si un premier traitement précoce a été fait au redressement, et en présence d'évolution de maladies sur les niveaux foliaires supérieurs, une application intermédiaire peut être envisagée courant montaison.

## ORGES D'HIVER - ESCOURGEONS

En moyenne stade 9.10 (limbe de la dernière feuille étalé , gonflement), avec un léger retard pour la HAUTE-SAONE dont le stade moyen est 8 (dernière feuille visible enroulée).

Les parcelles en avance sont en cours d'épiaison.

*SYNTHESE DES OBSERVATIONS*

RHYNCHOSPORIOSE : - Evolution de cette maladie sur feuilles supérieures :
. en fréquence de parcelles atteintes : COTE-D'OR
. en niveau d'attaque : NIEVRE
- Stagnation dans les autres départements.

OIDIUM : Stagnation.

SYMPTOMES TYPE "TACHE BRUNE" : En stagnation.

*PRECONISATIONS*

La rhynchosporiose demeure la principale maladie présente, mais les conditions météorologiques de cette dernière semaine ne lui sont que localement favorables : pluies réparties irrégulièrement dans la Circonscription (de 10 à 20 mm dans le Nord, de l'ordre de 30 mm dans les autres secteurs).

LES APPLICATIONS FONGICIDES ONT POUR BUT DE PROTEGER LES DERNIERES FEUILLES.

De nombreuses parcelles sont au stade gonflement. Si des interventions fongicides se justifient, présence de taches sur les niveaux foliaires supérieurs, elles doivent être réalisées dès que possible.

Pour les secteurs plus tardifs, attendre que la dernière feuille soit étalée pour décider de l'opportunité d'une application.

## C O L Z A

Les cultures se répartissent entre le stade F 2 et le stade G 3-G 4 (10 premières siliques de plus de 4 cm à bosselées).

*SITUATION MALADIES DU COLZA*

SCLEROTINIA : Le réseau d'observations, mis en place par le CETIOM et le Service de la Protection des Végétaux comporte 7 postes d'observations répartis dans toute la circonscription : principalement YONNE, COTE D'OR, HAUTE-SAONE.

Les premières apothécies n'ont été observées que dans la région de SPOY (21).

- UNIQUEMENT DANS LA REGION DE SPOY, secteur à risque élevé, et surtout pour les parcelles ayant porté des cultures de colza en 1979, des traitements (préventifs) peuvent être réalisés dès réception de ce bulletin. Ils permettront de couvrir la fin de la période de plus grande sensibilité du colza vis à vis de cette maladie.

Pour le choix des produits, utiliser l'un des produits suivants : *Sumisclex, Ronilan, Rovral à la dose de 1,5 Kg/ha.*

- DANS LE RESTE DE LA CIRCONSCRIPTION, TOUTE INTERVENTION CONTRE LE SCLEROTINIA EST ACTUELLEMENT DECONSEILLEE. Attendre un prochain avis.

ALTERNARIA : Compte tenu du stade des cultures de colza, et de l'absence de taches d'Alternaria sur les feuilles, AUCUN TRAITEMENT N'EST A ENVISAGER ACTUELLEMENT.

CHARANCON DES SILIQUES : Des charançons des siliques sont encore piégés malgré la moindre attractivité des cuvettes jaunes pendant la floraison.

S'assurer que le seuil d'intervention de 1 charançon par plante n'est pas atteint, en réalisant un comptage.

Un traitement du tour de la parcelle peut se révéler suffisant, si l'infestation est limitée à la périphérie.

Pour le choix des produits se reporter à notre bulletin n° 7 du 15 avril 1982.